

**ROLLE** Près de 12 millions pour 30 à 40 ans de vie supplémentaire

# Le Martinet rénové dès avril

Par  
Jocelyne Laurent

Le Conseil intercommunal de l'Association scolaire et parascolaire intercommunale de Rolle et environs (ASPAIRE) a octroyé à la quasi-unanimité, le 13 février dernier, un crédit de construction pour la réhabilitation du complexe scolaire du collège du Martinet. D'un montant de 11 958 800 francs, il est destiné à la rénovation qualifiée de lourde du bâtiment A, d'importance du bâtiment B et de légère du C. Les travaux s'échelonnent dès les vacances de Pâques à août 2013. Des sols aux toitures, en passant par les façades et les aménagements intérieurs, le complexe du Martinet subira un sérieux coup de jeune. Au fil du temps, les trois bâtiments, construits en 1970, 1974 et 1987, se sont dégradés. Les travaux prévus ont pour objectif notamment d'améliorer leur efficacité énergétique et de les mettre en conformité aux normes incendie.

*Pour le bâtiment A, on devrait faire une économie d'énergie de l'ordre de 60%, de 25 à 30% pour le B et de 10 à 25% pour le C, ce qui, par année, permettra d'économiser 100 000 francs,* relevait Josephine Byrne Garelli, membre du comité de direction de l'ASPAIRE et présidente de la commission de construction pour les bâtiments scolaires de Rolle.

Les travaux comprennent, entre autres, la réfection des façades du bâtiment A et des toitures des bâtiments A et B, le remplacement de la plupart des portes et fenêtres des trois bâtiments. En outre, il est prévu de changer l'ensemble des luminaires et des stores. Tout le système électrique sera révisé et l'installation de protection contre la foudre sera mise en conformité. Les sols des salles de gymnastique seront refaits et, dans le bâtiment A, tous les sanitaires seront remplacés.

Le crédit d'étude (555 000 francs), le crédit de construction partiel pour les travaux urgents (toiture, piscine et ventilation) et le crédit d'étude pour des mandataires spécialisés (1104 000 francs) seront à déduire des 11,96 millions, tout comme les subventions à venir. Les autorités ont opté pour la solution de la rénovation, car construire à neuf aurait coûté à près de 39 millions.



**Le complexe scolaire du Martinet va subir un sérieux lifting. Les travaux débutent en avril.**

Archives Tatiana Huf

## L'école et le Sésame dans des containers

Dans le cadre de la rénovation et de l'extension (bâtiments D et E) du groupe scolaire du Martinet, les classes provisoires existantes seront maintenues et d'autres seront aménagées pendant la durée des travaux. Le 13 février, le Conseil intercommunal de l'ASPAIRE a adopté le crédit d'un montant de 720 000 francs destiné à financer ces nouveaux préfabriqués.

Des classes provisoires seront nécessaires pour libérer celles situées dans le bâtiment A pendant la durée des travaux de rénovation, prévus dès avril. Quatre salles de classe seront ainsi aménagées dans un préfabriqué sur le parking de l'avenue Général Guisan, et mis à disposition pour la reprise des cours après les vacances de Pâques.

D'autre part, dès la démolition de la Colonie, prévue à l'été 2013, et dans l'attente d'un futur espace dans le bâtiment D, Le Sésame aura besoin

de locaux provisoires. Ainsi certains préfabriqués actuels seront déplacés lors de l'ouverture du chantier en été, afin d'être réutilisés comme locaux provisoires pour le centre socioculturel. Ils seront implantés sur le parking de la caserne des pompiers et ce pendant deux ans. Actuellement quatre bâtiments pré-

fabriqués comprenant sept salles de classe sont aménagés sur le site du Martinet, tandis qu'un bâtiment provisoire, qui accueillait l'ancienne crèche Barcarolle provisoire, est situé sur le site des Buttes. Il est actuellement utilisé comme réfectoire provisoire et sera occupé dès août 2013 par une UAPE provisoire. ■

## PUB